

Cette communication est réalisée avec l'appui de

Les news de la Ferme Pilote

On sait qu'il peut être difficile de se dégager du temps lors des semis, des récoltes ou lorsque l'irrigation bat son plein.. Et pourtant, une fois dans son tracteur en ayant écouté 3 fois la même playlist, on s'ennuierait presque ! Le Groupe Carré a trouvé une solution et lance ses **Web Série Carré** :

Une série de conférences en ligne pour tout savoir en 1 heure !

- Sur des sujets variés : biostimulants, traitement de l'eau, PAC, HVE,...
- Accessible en direct ou en replay depuis votre ordinateur ou smartphone,
- Interactif – séquence de questions/réponses en fin de session

Le premier épisode aura lieu en direct le mardi 30 août à 10h en partenariat avec Lallemand (dispo en replay sur YouTube ensuite), et aura pour thématique : **limiter l'impact des stress hydriques dans un contexte de changement climatique**

ÉPISODE 1

LIMITER L'IMPACT DES STRESS HYDRIQUES
DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Découvrez comment les biostimulants peuvent aider vos cultures !

MARDI 30 AOÛT À 10H
[INSCRIPTION ET ACCÈS ICI](#)

Programme :

- **Contexte** climatique en Hauts de France et projection à 2050
- **Problématique** : Les types de stress hydriques et leurs conséquences sur la plante
- **Solution** : Régulation de l'osmose et rétention de l'eau



En partenariat avec **LALLEMAND**
LALLEMAND PLANT CARE

[Cliquez ici pour voir le replay](#)

Notre RADAR à INNOVATIONS a repéré pour vous

Créée en 2011, la société Suisse [Ecorobotix](#) compte aujourd'hui plus de 40 salariés. Spécialisée dans la pulvérisation intelligente, elle commercialise aujourd'hui un nouvel outil agricole appelé ARA (cf photo).

ARA c'est un pulvé porté de haute précision : il possède 156 buses réparties sur 6m de large (3 blocs de 2 m) tous les 4 cm. Les buses sont situées entre 16 et 56 cm de hauteur et les bâches de protection tout autour du système permettent de réduire considérablement la dérive et ainsi de pulvériser même en cas de vent.

Ce pulvérisateur utilise l'intelligence artificielle et des algorithmes pour pulvériser la bonne dose au bon endroit. Il possède plusieurs caméras haute définition et flashes qui lui permettent de reconnaître les cultures et adventices de jour comme de nuit.

Il est capable de :

- Pulvériser fongicides, insecticides ou engrais uniquement sur la culture
- Pulvériser des herbicides (sélectifs ou non) uniquement sur les adventices

Et tout cela avec une précision de 3 cm x 8 cm !

Avec une vitesse optimale de 7 km/h, il peut atteindre des débits de chantier de 4 ha/h. Connecté à une application sur tablette dans la cabine du tracteur, vous connaissez en temps réel la surface exacte de la parcelle que vous avez traité ainsi que la quantité de produit utilisé.



Pour voir ARA en action, [cliquez ici !](#)

Dans le cadre du projet HERBICBLE, la Ferme Pilote teste cette année cet outil sur différentes cultures avec plusieurs partenaires de l'association ECO-PHYT afin de confirmer les performances techniques et environnementales et d'évaluer les conditions économiques d'un déploiement en Hauts-de-France !

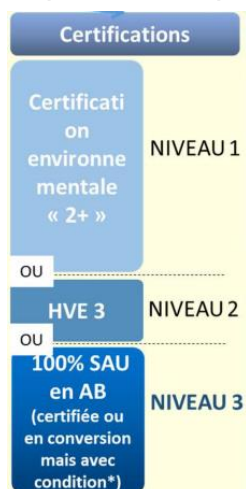


HVE et PAC 2023, quésaco ?

PAC 2023, on en est où ? Pour tout savoir sur ce qui a été retenu jusqu'à présent [cliquez ici](#).

/!\ Ce document, réalisé à l'aide de la Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France, reste PROVISoire car en attente de la publication des textes et des derniers arbitrages, attendus fin août voire début septembre.

Néanmoins, la dérogation sur les rotations et les jachères a été prolongée pour 2023 (BCAE 7 et 8), ce qui met en suspens pour cette prochaine campagne l'obligation de rotation et d'Infrastructure Agro Ecologique (IAE, dont jachères).



L'écorégime qui remplace l'actuel paiement vert est toujours d'actualité !

Vous avez la possibilité d'y accéder via 3 voies différentes : les voies de l'assolement et celle des IAE que nous ne détaillerons pas ici et la voie de la certification qui a évolué.

- **Niveau 1** : Certification environnementale de **niveau "2+"** (Aide entre 45 et 60 €/ha)
- **Niveau 2** : Certification HVE (3) (Aide entre 67 et 80 €/ha)
- **Niveau 3** : **Agriculture Biologique (AB)**, surfaces 100% certifiées bio, ou en partie certifiées et en conversion sur l'intégralité du reste de l'exploitation, dans la mesure où au moins une parcelle ne reçoit pas ou plus la CAB. (Aide entre 97 et 112 €/ha)

La certification environnementale de niveau "2+" consiste à l'obtention de l'exploitation agricole de la certification environnementale niveau "2" (une "obligation de résultat ») à laquelle il faut valider en plus l'un des indicateurs "HVE" actuels : biodiversité / stratégie phytosanitaire / gestion de la fertilisation / gestion de l'irrigation

/!\ Un nouveau référentiel HVE a été présenté le 30 juin 2022 et doit être validé à la rentrée :

- À partir du 1er oct. 2022, il ne serait plus possible de certifier de nouvelles exploitations selon le référentiel actuel
- Les exploitations certifiées HVE (par la voie A ou par la voie B) au 30 sept. 2022 garderaient la possibilité d'aller au bout de leur cycle de 3 ans de certification, voire de le prolonger jusqu'au 31 déc. 2024 même si celui-ci devait prendre fin avant cette date. Au 1er janvier 2025, elles devraient se conformer au nouveau référentiel
- Les exploitations agricoles certifiées avec l'ancien référentiel pourraient prétendre à la voie de l'écorégime Niveau 2 dans la PAC au même titre que celles certifiées avec le nouveau référentiel
- *Les projets de textes associés étant soumis à consultation, nous attirons votre attention sur le conditionnel de l'écriture dans l'attente des derniers arbitrages et versions définitives prévues pour septembre.*

Vous souhaitez certifier votre exploitation HVE ?

Le Groupe Carré vous accompagne via l'association [ECO-PHYT](#) :

- Réalisation de votre audit initial
- Validation du niveau 1 et des niveaux 2 ou 3 en fonction de vos objectifs et résultats
- Accompagnement technique sur demande
- Intégration dans un périmètre collectif permettant de limiter les coûts de certification et la probabilité d'être audité par un organisme extérieur

Pour en savoir + rendez-vous sur la page HVE de notre site internet ou contactez Maud FRAPPART

Le partenaire du mois



Entreprise spécialisée dans les solutions de protection des cultures et les semences, [Corteva](#) se lance également dans les biosolutions. C'est notamment le cas avec l'Utrisha : une bactérie capable de transformer l'azote atmosphérique en azote assimilable par la culture !

Partenaire de la Ferme Pilote, nous travaillons ensemble sur l'anticipation des résistances aux bioagresseurs et notamment de la septoriose sur blé. Nous organiserons pendant la prochaine campagne des sessions de formation pour en savoir plus sur les résistances, comment les éviter et tester en direct la résistance de son blé à la septoriose !

Pour toute question, contactez Maud FRAPPART maud.frappart@groupe-carre.fr – 06 42 42 06 92

